

Mission d'architecte et de maîtrise d'œuvre pour réalisation de travaux d'extension de la Salle d'Animation Rurale

L'objectif de la commune est la réalisation d'une extension de la Salle d'Animation Rurale permettant la libération de locaux existants et leur transformation en locaux à usage de stockage.

La réalisation de cette extension devra naturellement intégrer toutes les raccordements nécessaires de réseaux (électricité, eau potable, chauffage...)

Superficie totale estimée de l'extension : environ 50 m²

La mission pourra comprendre deux options :

Option 1 : réalisation de travaux d'aménagement du "parvis nord" à vocation de scène extérieure en pied d'un amphithéâtre naturel

Option 2 : réalisation d'un bardage bois, total ou partiel, du bâtiment avec mise en place d'une isolation par l'extérieur du bâtiment.

Budget estimé de l'opération (options comprises) : 500 000 € HT y compris honoraires de maîtrise d'œuvre, BE économiste de la construction, BE structure (la commune dispose déjà d'un BE fluides)

La proposition devra dissocier les honoraires de maîtrise d'œuvre et celle des éventuels BE.

Chaque candidat ne pourra déposer qu'une offre

Chaque candidat devra présenter une proposition de délai d'exécution pour les différents éléments de la mission (études d'esquisse, études d'APS, études d'APD, PRO, EXE, DCE, DET, AOR) ainsi que la répartition de son forfait de rémunération entre ces différents éléments de la mission.

Date limite de remise des offres : 15 juin 2019

Pièces annexes ; plan de la salle d'animation rurale, dernier PV de visite de la sous commission départementale de sécurité